

France Télécom propose un service de diffusion de SMS

Le service mis en place par France Télécom s'appelle 'Contact Diffusion SMS': il s'agit aux entreprises d'envoyer des mini-messages SMS en nombre, vers des abonnés ou groupes d'abonnés à l'un des trois opérateurs français. Deux formules sont proposées: « Confort » permet de recevoir l'interface Web et l'e-mail, pour 160 euros de mise en service, et un abonnement mensuel de 35 euros. La formule « Expert », qui coûte 2.900 euros à la mise en service, rajoute des interfaces informatiques (API), et l'abonnement mensuel est à 290 euros. Le prix de l'envoi, pour 1 à 10.000 SMS dans le mois, s'élève à 11 centimes d'euro par SMS, et il diminue jusqu'à 9 centimes pour 500.000 envois, et moins encore pour un million de messages par mois. A noter que ce service est également applicable à des terminaux de téléphonie fixes de France Télécom, en mode texte ou en conversion par synthèse vocale. La question reste de savoir quelles entreprises peuvent solliciter un tel service, pour quel type de message? Peut-on sortir des sempiternels marchés du 3615, celui des amateurs d'horoscopes ou des adolescents en mal de 'clips' ou de sonneries musicales? Et où obtenir des numéros d'abonnés, et à quel prix se louent-ils; et sur quels critères sont-ils rangés? Enfin, ce mode de marketing direct est soumis à des restrictions réglementées par la loi. Comme pour l'émission d'e-mails ou de fax assimilés à des 'spams' (messages publicitaires non sollicités).